



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

A 7

Question écrite n° 67664

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur les vives préoccupations exprimées par les riverains de l'autoroute A 7, entre Bollène et Orange, dans le département de Vaucluse. Les associations de défense regroupées au sein de la fédération Mieux vivre en vallée du Rhône-Vaucluse sont aujourd'hui particulièrement inquiètes des informations contradictoires diffusées sur le projet d'agrandissement de l'A 7 à deux fois cinq voies. En effet, si certains administrateurs de la Société des autoroutes du sud de la France déclaraient que les ASF abandonnaient le projet de doublement de l'A 7, d'autres, au contraire, annonçaient que ces dernières continuaient d'acquérir des terrains le long de l'autoroute actuelle. Aussi, compte tenu des légitimes inquiétudes des riverains, et dans un réel souci de transparence avec la population concernée, il lui demande de lui indiquer si un choix précis est à ce jour arrêté.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67664

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement, transports, logement et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 octobre 2001, page 6022